

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Ministère de L'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**

**UNIVERSITE Saad Dahleb BLIDA 1**  
**FACULTE SCIENCE DE LA NATURE ET DE LA VIE**

**AVIS DE RECRUTEMENT**

**Au titre de l'année budgétaire 2021, pour le grade de Maître Assistant Classe B, dans les filières et les spécialités suivantes :**

| Grade                            | Mode de recrutement       | Condition de recrutement  | Lieu d'affectation                |                      | Option  | Postes budgétaires ouverts | Autres conditions |    |
|----------------------------------|---------------------------|---|-----------------------------------|----------------------|---|----------------------------|-------------------|----|
|                                  |                           |   | Faculté ou Institut               | Spécialité           |   |                            |                   |    |
| <b>Maître Assistant Classe B</b> | <b>Sur Titre</b>          | Titulaire d'un diplôme de doctorat d'état ou d'un doctorat en Sciences ou d'un doctorat LMD ou d'un diplôme reconnu équivalent  | SCIENCE DE LA NATURE ET DE LA VIE | Sciences Alimentaire | - Génie des procédés alimentaires<br>- Technologie alimentaire    | 01                         |                   |    |
|                                  |                           |   |                                   | Sciences Biologiques | - Génie de l'environnement<br>- Génétique<br>- Microbiologie      | 01                         |                   |    |
|                                  |                           |   |                                   |                      | Biologie et santé   | 01                         |                   |    |
|                                  |                           |   |                                   | Biotechnologie       | - Biotechnologie Végétale<br>- Amélioration génétique des plantes | 01                         |                   |    |
|                                  |                           |   |                                   | Sciences             | Informatique  | Informatique               |                   | 02 |
|                                  |                           |   |                                   |                      | Chimie  | Chimie Industriel          |                   | 01 |
|                                  | SERVICES CENTRAUX         | LANGUE ANGLAISE   | Toutes les spécialités            | 02                   |   |                            |                   |    |
|                                  |                           | LANGUE FRANÇAISE  | Toutes les spécialités            | 01                   |   |                            |                   |    |
|                                  | <b>Concours sur titre</b> | - Etre titulaire d'un diplôme de Magister ou d'un diplôme reconnu équivalent<br><br>Le diplôme de Magister obtenu dans le cadre du décret exécutif n° 98/254 doit avoir été délivré au moins avec la mention « assez bien » |                                   |                      |   |                            |                   |    |
|                                  |                           |   |                                   |                      |   |                            |                   |    |

**Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :**

- Demande manuscrite.
- Photo (01) d'identité
- Copie de la carte d'identité nationale.
- Copie conforme au diplôme original de doctorat ou un titre reconnu équivalent.
- Copie conforme au diplôme original du Magister en précisant la mention, ou un diplôme équivalent
- Une copie conforme à l'original des certificats d'inscriptions au doctorat, le cas échéant.
- Remplir le formulaire d'information du candidat sur la plateforme numérique.
- Publications ou communications internationales ou nationales dans la spécialité, le cas échéant.
- Les certificats de travail, justifiant l'expérience professionnelle dans l'enseignement supérieur signés par le directeur de l'établissement ou le doyen de la faculté pour les universités, le directeur pour les centres universitaires ou les écoles.



• **les candidats ayant la qualité de fonctionnaires désirant participer au concours doivent fournir les documents suivants:**

- Une autorisation de participation au concours signée par l'autorité ayant le pouvoir de nomination .
- Un engagement de démission en cas de succès au concours.

**Dépôt des dossiers:**

Les dossiers de candidature sont à déposer via la plateforme numérique désignée à cet effet via le site internet de l'Université de Blida 1 (recrutement.univ-blida.dz) dans un délai de quinze (15) jours ouvrables à compter de la date de parution du présent avis dans les journaux nationaux.

**Les candidats déclarés définitivement admis doivent compléter leurs dossiers administratifs avant leur nomination par les pièces suivantes :**

- Certificat de nationalité.
- Extrait du casier judiciaire N° 03 en cours de validité.
- Extrait de l'acte de naissance.
- Une copie du certificat justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national.
- Deux (02) certificats médicaux (médecine générale/ phthisiologie).
- Deux (02) photos d'identité.
- Une fiche familiale d'état civil pour les candidats mariés.

**Les candidats seront sélectionnés pour le concours sur titre selon les critères suivants:**

- Adéquation du profil de formation du candidat avec les exigences du grade postulé.
- Formation complémentaire au diplôme exigé dans la même spécialité.
- Travaux et études réalisés par le candidat dans sa spécialité.
- L'expérience professionnelle acquise par le candidat dans la spécialité, dans le domaine de l'enseignement dans le secteur de l'enseignement supérieur.
- Les résultats de l'entretien avec le jury de sélection.

\* La liste des candidats dont les dossiers sont acceptés pour l'entretien avec le comité de sélection sera annoncée via la plateforme numérique susmentionnée, et ils seront également convoqués par E-mail personnel.

**Dépôt des recours:**

- Les candidats dont les dossiers ont été rejetés par le Comité technique seront informés par courrier électronique personnel de la décision de rejet, et ils pourront déposer des recours via le même site Web pour recevoir la réponse définitive.